

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-EULALIE  
ORDRE DU JOUR**

**En visioconférence**

**Décret numéro 103-2021 du 10 février 2021**

**LE LUNDI 1<sup>er</sup> MARS 2020 À 19 H 30**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021
- 3- Ratification des comptes payés de février 2021
- 4- Rapports :
  - Rapport du maire
  - Rapport Régie des déchets
- 5- Autorisation de paiement à Pépin Fortin Construction dans le cadre des travaux de remplacement de la station d'épuration et travaux d'interception des eaux usées (FEPTU) décompte n° 10
- 6- Autorisation de paiement à Mabarex dans le cadre des travaux de remplacement de la station d'épuration et travaux d'interception des eaux usées (FEPTU) décompte n° 7
- 7- Substitut nommé à la Régie des incendies Bulstrode
- 8- Entreprise McMahon et Filles
- 9- Adoption du rapport annuel 2020 des activités incendie
- 10- Affaires diverses  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- 11- Période de questions
- 12- Levée de l'assemblée

*Fabiola Aubry, directrice générale et secrétaire-trésorière*